

# VENERIE

*la chasse aux chiens courants*



## A PROPOS DU CHEVAL DE CHASSE

*Nous annonçons dans notre précédent numéro la parution d'un important ouvrage, « Le Cheval » aux éditions Hatier, publié en collaboration avec plusieurs auteurs, chacun dans sa spécialité.*

*Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de se reporter à cette magnifique encyclopédie, dont nous extrayons, pour le plus grand plaisir du veneur et du cavalier, quelques-uns des morceaux de choix dus à la plume de Mme Monique de Rothschild, maître de l'équipage La Futaie des Amis, que son expérience et sa connaissance désignent tout particulièrement pour traiter du cheval de chasse.*



*Devant la meute de l'équipage la Futaie des Amis, Mme Monique de Rothschild et son fils, M. Alain Drach.*

(Photo : S. Levoye)

### **Le cheval de chasse moderne**

De nos jours, le cheval d'extérieur est bien différent des montures massives qui figurent sur les tapisseries du XVIII<sup>e</sup> siècle ; celles-ci seraient bien en peine de suivre un de nos laisser-courre actuels, nos anglo-français ou fox-hounds étant beaucoup plus rapides que les Blancs du Roy ; le modèle du cheval de chasse s'est donc peu à peu modifié ; s'il n'est pas unique il devra dans tous les cas posséder certaines caractéristiques physiques bien déterminées : l'encolure sera longue, le dos bien musclé, les genoux et jarrets puissants, les aplombs corrects. Par ailleurs, le modèle recherché devra surtout convenir au territoire, au terrain et à l'ambiance cynégétique. Il est d'autres

qualités qui restent primordiales : l'action du cheval au pas est souvent significative, elle doit être rythmée et souple, sa cadence sera régulière et mesurée et celle-ci se retrouvera sans doute aux deux autres allures.

Grandes forêts domaniales, plaines coupées de boqueteaux, brandes parsemées de vastes étangs, monts et vallons, terres plates des landes, tous ces territoires de chasse conditionnent le type de cheval qui sera amené à prendre part aux laisser-courre de l'équipage. Le terrain joue lui aussi un rôle déterminant : il est évident qu'un même animal ne s'adapte pas aussi bien à un sol couvert d'ajoncs et de ronces qu'à une terre sableuse, à bruyères ou argileuse, ou encore à des terres labourées : et si nous parlons

d'ambiance cynégétique, c'est qu'il est nécessaire de rappeler que la nature des massifs forestiers détermine la musicalité, l'animation, la sonorité et peut-être même l'exaltation des chasses ; le cheval de pur sang est particulièrement sensible à cette ambiance survoltée à laquelle il doit néanmoins s'adapter.

\* \*  
\* \*

### **Complicité du cheval et de son cavalier**

Dans les massifs forestiers situés au nord de Paris, nous trouvons aussi bien de grandes futaies de hêtres, de vastes plantations de résineux et quelques beaux chênes que des enceintes marécageuses et des fourrés de ronces

et d'épines ; le terrain est souvent sablonneux et le sol souple, ce qui convient à la majorité des chevaux. Nous sommes au mois d'août, les chevaux sortent du pré et vont commencer leur entraînement qui est lié à celui de la meute. *Beau Seigneur* entame sa sixième saison, alors que son compagnon d'écurie, *Lorenzo*, trotteur de cinq ans, en est à ses premiers essais ; il n'apprécie pas encore ni les éclats de la trompe ni les claquements du fouet, et il n'admet pas davantage le passage répété des chiens entre ses jambes...

L'ancien est plus attentif que blasé malgré son expérience ; les chiens joyeux bondissent autour de lui, dissipés mais confiants. Ce paisible exercice d'une heure est troublé par les réactions compréhensibles de notre jeune apprenti ; il suffira à son cavalier d'être aussi ferme que patient. Une courte pause est nécessaire, qui permettra d'échanger entre chiens, chevaux et cavaliers des paroles apaisantes, car tous sont sensibles à la voix de leur maître et à l'attention qu'il leur porte. La forêt n'est pas encore flamboyante, mais le bel automne approche et avec

lui le début des chasses : on profitera des dernières semaines pour pousser progressivement l'entraînement du néophyte ; pendant les temps de galop sous les futaies, le veneur dirigera d'une manière toute particulière, car le fait de devoir se servir de sa trompe et de son fouet rendra impossible l'emploi de la rêne d'ouverture, le cheval devra donc répondre aux seules sollicitations de la rêne d'appui et de la pression des genoux.

Il doit s'établir une véritable complicité entre le cheval de chasse et son cavalier ; cette complicité entraînera une étonnante osmose entre les deux : les difficultés que le cheval rencontrera au cours de la chasse et qu'il aura à surmonter seront souvent allégées grâce à ses propres initiatives ; adresse, franchise, sage vigueur feront le reste. Ce pouvoir de concentration qui est de même inhérent aux chevaux de concours s'accroît de saison en saison et soulage nettement le veneur de ses préoccupations équestres, lui permettant ainsi de réserver ses efforts et d'appliquer son attention aux événements essentiels de la chasse.

Si j'insiste sur cette étrange association de l'homme et du cheval, sur ce fabuleux copinage que j'apprécie depuis tant d'années, c'est probablement grâce au rôle original que j'assume.

L'équipage que j'ai l'honneur de diriger ne répond pas en effet aux normes habituelles, il est quelque peu différent de celui dont il a été question aux pages précédentes. Son originalité réside surtout dans la formule adoptée par les « boutons » qui a amené un maître à remplir à la fois ses fonctions et celles d'un piqueux. C'est ainsi qu'après avoir parcouru à cheval quelque 60 000 km et courru un millier de cerfs, j'ai connu cette belle aventure où se mêlent l'amour de la nature, la connaissance du livre de la vie animale et celle de l'instinct subtil des chiens courants qui m'a valu de vivre une expérience passionnante et celle-ci, je la dois aux chevaux de chasse. Ces compagnons courageux, résistants, attentifs et passionnés devraient, grâce à la vénerie, figurer avec honneur au palmarès des vedettes du sport hippique.

Monique de Rothschild

## VIE DES ASSOCIATIONS

### SOCIÉTÉ DE VÉNERIE ASSOCIATION FRANÇAISE DES ÉQUIPAGES DE VÉNERIE

En raison d'une violente campagne anti-vénerie de la S.P.A. et d'un projet de manifestation dans les équipages de la région parisienne le 19 mars, le Président a réuni en séance exceptionnelle le Bureau-Collège de Direction et les responsables des équipages du nord et du sud de Paris, le 7 mars. Il fut décidé que ces derniers ne découpleraient pas le 19 mars, afin d'éviter tous risques d'incident ne pouvant que satisfaire nos opposants et gêner pour notre défense nos autorités de tutelle et l'Union Nationale des Présidents de Fédérations de Chasseurs. Il fut de même rappelé formellement que dans le contexte actuel, la consigne générale suivante, adoptée et confirmée en conseil d'administration à différentes reprises, se devait d'être respectée : « En cas prévisible d'incident, ne pas chasser tant que le risque n'est pas écarté ; demander aux autorités compétentes le respect de la légalité ». Le 17 mars, les administrateurs de l'A.F.E.V. et de la Société de Vénerie réunis conjointement approuvèrent cette décision. Un énoncé des répliques à apporter à la S.P.A. et autres associations opposées à la vénerie fut exposé par le Président et le Délégué Général ; celles-ci doivent être envisagées, à l'issue de la saison de chasse, en concertation et collaboration avec l'U.N.P.F., les associations de chasse spécialisée et le comité d'information Chasse-Nature. Un contact a été pris par le Président et le Délégué Général avec M. Don Pierre Giacobbi, nouveau Directeur Général de l'O.N.F. Les contacts demeurent permanents avec la D.P.N., l'O.N.C., le C.N.C.F.S., le comité Chasse-Nature, etc.

Ont été également évoqués la nécessité de développer le nombre de membres à la Société de Vénerie et d'abonnés à la revue, le programme des manifestations 1983 et la sous-commission vénerie à la FACE qui sera mise en place dans le courant de l'été.

La réunion du Bureau-Collège de Direction du 14 avril, l'assemblée générale de la Société de Vénerie et le congrès de l'A.F.E.V. des 27 et 28 mai seront évoqués dans le prochain numéro.

*Cette revue a été réalisée par l'Imprimerie Roland Boudet, qui se tient à votre disposition pour toutes études et travaux sur matériel moderne typo et offset.*

*Conditions spéciales pour les membres de la Société de Vénerie.*

I



Imprimerie

R

B

Roland Boudet

Zone Industrielle ° 3  
rue de Chennebrun  
B.P. 49  
61300 L'AIGLE

Tél. (33) 24.22.77